



نيابة مديرية الجامعة المكلفة بالتكوين العالي في الطور الثالث والتأهيل الجامعي والبحث العلمي والتكوين العالي فيما بعد التدرج
VICE-RECTORAT CHARGE DE LA FORMATION SUPERIEURE DE 3^{ème} CYCLE, L'ABILITATION UNIVERSITAIRE,
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LA FORMATION SUPERIEURE DE POST-GRADUATION

Tel: 036 62 00 69

Réf: 57/2023



A Messieurs les doyens des Facultés et
directeurs d'Instituts

Objet : Représentants élus aux CSU de l'université

Compte-tenu de l'expiration du mandat du Conseil Scientifique de l'Université (CSU) le 06 Juillet 2023, l'opération renouvellement du CSU se déroulera avant le **31 MAI 2023**. Les modalités d'élection sont les mêmes que celles des précédentes élections.

Vous voudrez bien porter à la connaissance des enseignants ces informations et prendre les dispositions pratiques pour le bon déroulement de ces élections :

- Recueil des dépôts de candidature avec récépissé de dépôt (clôture sept (7) jours avant le vote).
- Affichage de la liste des candidats (au plus tard quatre (4) jours avant le vote).
- Etablissement des listes d'émargement
- Organisation des bureaux de vote
- Dépouillement public à la clôture du scrutin

Le dossier complet avec le P.V. de dépouillement sera aussitôt adressé au **Recteur**, pour être transmis à Monsieur le Ministre pour l'établissement de l'arrêté prévu par la réglementation.

Les membres actuellement en fonction poursuivront leurs missions jusqu'à l'établissement du nouvel arrêté.

Toutes les dispositions en termes de communication et d'information (affichage, site web, e-mail) doivent être prises pour le bon déroulement des élections. Il est important de médiatiser l'opération quinze jours (15 j) avant les élections.

Vous voudrez bien nous saisir pour toute difficulté.

Elections :

- Les représentants élus des enseignants au CSU sont déterminés par les articles 20 et 22 du décret N° 03-279 du 23 août 2003, à savoir :

- « Deux représentants des enseignants par faculté élus parmi ceux appartenant au grade le plus élevé » (art. 20).



نيابة مديرية الجامعة المكلفة بالتكوين العالي في الطور الثالث والتأهيل الجامعي والبحث العلمي والتكوين العالي فيما بعد التدرج
VICE-RECTORAT CHARGE DE LA FORMATION SUPERIEURE DE 3^{ème} CYCLE, L'HABILITATION UNIVERSITAIRE,
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LA FORMATION SUPERIEURE DE POST-GRADUATION
د.ب : 036 62 00 69 : تليفون

L'article 22 stipule :

- « Les membres représentant les enseignants sont élus par leurs pairs pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable une (1) fois, parmi les enseignants permanents en position d'activité au sein de la faculté ».
- Les opérations électorales ne sont valables que si 50% des électeurs concernés ont voté.
Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde opération électorale est organisée et ses résultats sont validés quel que soit le nombre des votants.

La liste nominative des membres du Conseil Scientifique de l'Université est fixée par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

L'article 3 du décret exécutif 06-343 du 27 septembre 2006 modifie l'article 20 ainsi :

- «Deux représentants élus des enseignants de rang magistral par faculté, deux représentants élus du corps des Maîtres-Assistants ».

En application de ces dispositions, les enseignants- chercheurs Professeurs et Maîtres de Conférences A peuvent déposer leurs candidatures ; les votants sont les enseignants- chercheurs en activité appartenant aux corps des Professeurs et Maîtres de Conférences A de chaque faculté.

- Les élections des deux représentants des enseignants de rang magistral de la faculté/institut, se dérouleront aux **Facultés/Instituts**.

Le corps des Maîtres-Assistants élit deux (02) représentants pour l'université.

- Le dépôt des candidatures et les élections des deux représentants des Maîtres-Assistants se dérouleront au Vice-rectorat chargé de la post-graduation et de la recherche scientifique (VRPGRS) situé au niveau de l'annexe du rectorat (2^{ème} étage).
- Les fiches de candidatures pour les maître-assistant sont disponibles au VRPGRS (bureau N°18). Les élections pour cette catégorie d'enseignants (maîtres-assistants) auront lieu le Mardi 30 Mai 2023 au VRPGRS de 9h à 16h.

le Recteur

Sétif le 11/05/2023

مدير جامعة
أ.و. لطرش محمد (خاوي)
جامعة فرحات عباس سطيف 1